

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Désignation commerciale : LEAD (Massive)
 Nom chimique de la substance : Plomb
 N° CE : 231-100-4
 N° CAS : 7439-92-1
 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119513221-59

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) particulière(s) : Industrielle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Trafigura Beheer BV
 Gustav Mahlerplein 102, ITO Tower - 20th Floor
 1082 MA-Amsterdam, The Netherlands
 Tel.+31 20 504 1852
 Adresse e-mail:TrafiguraReach@trafigura.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +32 3 575 03 30 (Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.)

BELGIE/BELGIQUE

Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum
 c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid +32 70 245 245

FRANCE

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de
 Paris +33 1 40 05 48 48
 Hôpital Fernand Widal

SWITZERLAND

Centre Suisse d'Information Toxicologique
 Swiss Toxicological Information Centre +41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008/CE

Classification CLP : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Non classé

2.1.2. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CE ou 1999/45/CE

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage

2.2.1. Étiquetage conformément au Règlement (UE) 1272/2008

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

Non applicable.

2.2.2. Étiquetage selon les Directives (67/548/CEE - 1999/45/CE)

Sans rapport

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas de classification : Résultats des évaluations PBT et VPVB : non applicable .

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément à la Directive 67/548/CEE
Plomb	(N° CAS) 7439-92-1 (N° CE) 231-100-4 (N° index CE) -	> 99	Non classé

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Plomb	(N° CAS) 7439-92-1 (N° CE) 231-100-4 (N° index CE) -	> 99	Non classé

Pour le texte complet des phrases R- et H- dans cette section, voir section 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Garder tranquille. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Consulter un médecin si nécessaire.
Contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.
Contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. En cas d'ingestion, faire vomir. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Conseils supplémentaires	: Ne jamais rien administrer oralement à une personne inconsciente. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Les symptômes peuvent être retardés. Traiter de façon symptomatique. Consulter un médecin si les symptômes persistent ou en cas de doute.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	: Pas d'effets adverses prévus. Des métaux lourds peuvent être dégagés en concentrations dangereuses sous forme de poussières ou de fumées. L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central et une narcose. L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les symptômes peuvent être retardés.
Contact avec la peau	: Pas d'effets adverses prévus.
Contact avec les yeux	: Pas d'effets adverses prévus.
Ingestion	: Pas d'effets adverses prévus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	: Poudre spéciale contre les feux métalliques
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	: Eau, Composés halogénés

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie	: Non inflammable.
Dangers spécifiques	: Des métaux lourds peuvent être dégagés en concentrations dangereuses sous forme de poussières ou de fumées (voir sections 2 & 10). En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Oxydes de plomb Oxydes de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers	: Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Voir également section 8.
-----------------------	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence :	Assurer une ventilation adéquate. Ne pas respirer les poussières. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8.
Conseil pour les services de secours	: Seul le personnel qualifié équipé d'un équipement de protection adapté individuel peut intervenir.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement: Éviter que le produit ne soit déversé dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	: Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
-----------------------	---

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également section 8. Voir également section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Voir également section 8.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Données non disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition :

Composant : **Plomb (7439-92-1)**

TLV-TWA (mg/m³) : 0,15 (BE, ES, LT, SK, HR); 0,1 (CH, SL); 0,05 (CZ, DK, EE, HU, PL); 0,005 (LV); 0,5 resp/0,1 tot (SE)

TLV-STEL (mg/m³) : 0,8 (CH); 0,2 (CZ); 0,01 (LV); 1-3 (HR)

Procédures recommandées de contrôle : Mesure de la concentration dans l'air, Contrôle et mesure de l'exposition individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : En cas de risque d'inhalation de poussières et/ou de fumées, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Respirateur avec un masque complet (EN 136), Respirateur avec un demi-masque (EN 140), Type de filtre recommandé: BP(EN 141).

Protection des mains : Gants de protection (EN 388).

Protection oculaire : Lunettes de sécurité (EN 166).

Protection de la peau et du corps : Salopette, tablier et bottes recommandés

Mesures d'ordre technique : Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions Voir également section 7 .

Contrôle d'exposition de l'environnement :

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: solide
Couleur	: gris
Odeur	: inodore
pH	: Non applicable
Point/intervalle de fusion	: 327 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 1740 °C
Point d'éclair	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Pression de la vapeur	: Non applicable
Densité de vapeur	: Non applicable
Densité relative	: 11,4
Hydrosolubilité	: Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non applicable
Viscosité	: Non applicable
Propriétés explosives	: non applicable
Propriétés comburantes	: Non applicable

9.2. Autres informations

Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir également section 10.5

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles. Voir également section 7 Manipulation et stockage .

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Nitrate d'ammonium Acides Oxydants forts Voir également section 7 Manipulation et stockage .

10.6. Produits de décomposition dangereux

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

Produits de décomposition dangereux : Produits de décomposition qui peuvent se dégager : Oxydes de plomb

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.) pH: Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.) pH: Non applicable
Sensibilisation respiratoire/cutanée	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Mutagenéité des gamètes	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Carcinogénéité	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Toxicité reproductrice	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique)	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)
Danger par aspiration	: Non classé (N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.)

Information supplémentaire

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques, Voir section 4.2.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Effets écotoxicologiques	: Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
--------------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	: Difficilement biodégradable.
------------------------------	--------------------------------

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Peut provoquer une bioaccumulation.
 Coefficient de partage n-octanol/eau : Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : insoluble

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT/vPvB : non applicable

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Emballages contaminés :
 Information écologique supplémentaire : Ne pas décharger dans l'environnement.
 Codes de déchets (2001/573/CE, 75/442/EEC, 91/689/CEE) : Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autorisations/Restrictions d'utilisation : Non applicable.
 Ce produit contient un ingrédient conforme à la liste des substances candidates de l'Annexe XIV de la Réglementation REACH 1907/2006/CE. : Non applicable.

15.1.2. Directives nationales

WGK : nwg

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique : Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été effectuée pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8/ 8
		Révision nr : 3
	LEAD (Massive)	Date d'émission : 02/01/2012
		Remplace la fiche : 02/02/2011

Sources des principales données utilisées dans la fiche : <http://ecb.jrc.ec.europa.eu>
<http://toxnet.nlm.nih.gov/>
International Lead Association.

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: : 1,2,4,9,10,16,11,15

Abréviations et acronymes : ADNR = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP = Classification, Labelling and Packaging Regulation (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage) selon 1272/2008/CE
IATA = International Air Transport Association
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit
UEL = Upper Explosion Limit/Upper Explosive Limit
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la directive CEE 1999/45/CE, 67/548/CE, 1272/2008/CE et au règlement de la commission CEE 1907/2006/EC (REACH) Annexe II.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.